

Formation continue : « L'objectif est d'entraîner le plus d'universités possibles » (F. Germinet)

Paris - Publié le mercredi 6 janvier 2016 à 18 h 12 - Actualité n° 59479 - Imprimé par ab. n° 13929

« Les auditions en cours dans le cadre de l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) montrent que les universités ont réellement pris conscience de la nécessité de développer leur pôle de formation continue. C'est très positif, d'autant que l'objectif de cet AMI, même s'il ne retient que 10 à 15 candidats, est d'entraîner le plus d'établissements possibles », déclare François Germinet, président d'UCP à News Tank, le 06/01/2016.

55 universités et Comue se sont portées candidates dans le cadre de l'AMI lancé par le MENESR le 09/11/2015, afin de bénéficier des 30 postes promis par le ministère et de l'accompagnement de la Dgesip. « Sur les 55 dossiers déposés, 52 ont été jugés recevables et font l'objet d'auditions qui se déroulent en ce moment. Nous devrions être en mesure de proposer notre sélection au ministre d'ici la fin de la semaine », précise François Germinet qui fait également partie du comité de suivi de l'AMI dans le prolongement de son rapport sur le développement de la formation continue à l'université, remis à Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, le 06/11/2015.

Quels candidats seront retenus ?

A l'issue des auditions, le jury retiendra entre 10 et 15 candidats. L'objectif selon François Germinet est de diversifier les profils d'établissements :

- « ceux qui ont une activité encore faible mais dont le projet est clair et ambitieux, et à qui l'expérimentation permettra de lancer la machine ;
- ceux qui ont déjà enclenché une dynamique mais ont besoin d'un coup de pouce pour prendre de l'ampleur ;
- ceux dont le chiffre d'affaires en matière de FCU est important mais qui arrivent au bout de leur modèle et n'ont pas les moyens de changer d'échelle. »

La réussite de l'expérimentation tient en premier lieu à « la révolution culturelle qu'elle implique, et notamment dans la gestion et le marketing de l'offre, l'ajustement des tarifs ou encore l'implication des enseignants-chercheurs », complète François Germinet.

L'UCP a également candidaté à l'AMI : « Ce n'est pas moi qui ai présenté le dossier et je me suis retiré du jury afin de ne pas être juge et partie. Je serai évidemment très satisfait que l'UCP bénéficie de ce dispositif afin de monter en puissance sur ce secteur. Nous sommes mûrs depuis longtemps mais il nous reste encore plusieurs leviers à activer, notamment du côté des alumni et des entreprises grands comptes qui sont dans notre réseau grâce à l'apprentissage. »

Le calendrier de l'expérimentation

- Le jury devrait communiquer sa sélection à Thierry Mandon d'ici le 08/01/2016. « La décision de suivre nos recommandations, d'officialiser les lauréats de l'AMI, ainsi que le calendrier lui appartiennent ensuite. »

- Les 30 postes prévus dans le cadre de cette expérimentation seront officiellement ouverts au 01/09/2016. « C'est toujours le cas pour les postes annoncés en janvier de l'année en cours », explique François Germinet. « Mais il n'est pas question d'attendre septembre, les lauréats vont s'y mettre au plus tard début février. »
- Un premier bilan devrait être dressé au bout d'un an, soit en février 2017.

François Germinet



Parcours	Depuis	Jusqu'à
MENESR Chargé d'une mission sur la formation continue universitaire	Mars 2015	Aujourd'hui
Université de Cergy-Pontoise Professeur des universités en mathématiques	2003	Aujourd'hui
Université de Cergy-Pontoise Président	Mars 2012	Mars 2016
Université de Cergy-Pontoise vice-président en charge du développement stratégique et des ressources humaines	2010	2012

Fiche n° 4684, créée le 17/06/14 à 15:53 - M&J le 06/01/16 à 18:12

Gaëlle Heron

Chargée des relations extérieures
Université de Cergy-Pontoise
01 34 25 63 77
gaelle.heron@u-cergy.fr



CONTACT